DEVENIR ACTEUR PRAP DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL (Acteur PRAP 2S)

AFORMESO

GESTION DE LA PRÉVENTION

La formation à la **prévention des risques liés à l'activité physique dans le secteur sanitaire et médico-social (PRAP 2S)** permet au salarié d'être acteur de sa propre prévention mais aussi de devenir acteur de la prévention de son établissement. La formation PRAP 2S s'adresse principalement aux salariés qui ont dans leur activité une part importante de travail physique : manutention de personnes, travaux ou gestes répétitifs, postures de travail contraignantes prolongées. Ce qui peut nuire à leur santé (lombalgies, affections ou lésions articulaires...) ou entraîner des efforts inutiles ou excessifs.

Programme :

1- L'intérêt de la prévention
a. Les enjeux de la prévention pour les établissements médico-sociaux
b. Les différents acteurs de la prévention et leur rôle

2- Les risques de son métier
a. Les principaux risques de son métier et les effets induits
b. Les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé ou d'entraîner des efforts inutiles ou excessifs.

3- Les dommages potentiels liés à l'activité physique
a. Le fonctionnement du corps humain et ses limites
b. Les différentes atteintes à la santé

4- Proposer des améliorations de sa situation de travail
a. Les principes généraux de la prévention
b. Les principes de sécurité et d'économie d'effort
c. Les équipements mécaniques et les aides à la manutention à disposition dans son établissement

Durée
3 jours soit 21 heures en présentiel (2 jours en présentiel, intersession de 15 jours et 1 jour en présentiel)

Public
Tous professionnels travaillant dans le secteur du médico-social ayant une expérience de terrain au sein des établissements médico-sociaux

Prérequis
Aucun

Intervenants
Titulaire du certificat de formateur PRAP 2S

Capacité d'accueil
8 stagiaires maximum

Méthodologie d'évaluation
Délivrance d'une attestation de formation aux stagiaires. Certificat Acteur PRAP 2S délivré pour la participation active et une évaluation favorable. La durée de validité du certificat PRAP 2S est de 2 ans. La formation MAC (Maintien et Actualisation des Compétences) PRAP 2S permet de prolonger la durée de validité du certificat PRAP de 2 ans.

Prix
Tarif de groupe : 1200€/jour
Tarif individuel : Nous contacter

Objectifs de la formation :

- Être capable de se situer en tant qu'acteur PRAP 2S dans son entreprise
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise

Méthode et moyen pédagogique employés :

- Formation participative
- Alternance entre théorie (PowerPoint, supports vidéo) et ateliers d'analyse des pratiques et pratiques en sous-groupes sur des situations de travail
- Salle équipée (vidéo projecteur, paperboard)
- Divers matériels : colonne vertébrale, caisses de taille et poids différents, fauteuil roulant, lit médicalisé, table de nuit adaptable, canne, déambulateur, banane de transfert, draps de glisse, disque de transfert, matériel de verticalisation, lève-personne

Nous contacter

Jonathan CAMBRAY - Chargé de formation
06 74 81 74 33 contact@aformeso.fr

prap Sanitaire et social